

Recommandations pour renforcer

la participation des jeunes

dans la coopération internationale belge

PLAN INTERNATIONAL
Pour que chaque fille soit libre

Enabel

FORUM DES JEUNES

VLAAMSE JEUGDRAAD

Pourquoi ce document ?

Les jeunes[1] ne sont pas seulement un groupe cible de la coopération internationale. Nous sommes des partenaires, des acteur·rices du changement et des expert·es de nos propres réalités.

Ce document est le fruit de deux processus menés par des jeunes :

1. Le **Youth Participation Lab** (mai 2026)[2] qui a réuni des jeunes de Belgique, du Sénégal, du Vietnam, de l'Équateur, de la Bolivie et du Niger, aux côtés d'organisations de jeunesse belges et de décideur·euses politiques. L'événement a été organisé conjointement par BeGlobal (Enabel) et Plan International Belgique, et co-créé avec des représentant·es du Vlaamse Jeugdraad, du Forum des Jeunes, du Youth Sounding Board d'Enabel et du Youth Advisory Panel de Plan International Belgique.
2. Des **sessions d'échange entre pair·es** ont réuni les membres du Youth Sounding Board d'Enabel[3], un comité consultatif composé de jeunes nationaux·ales et internationaux·ales.

La question centrale :

Comment renforcer la participation des jeunes dans la coopération belge et la rendre plus inclusive et structurelle ?

Ce document formule des recommandations claires tout en invitant les décideur·euses à poursuivre le dialogue. Il s'agit d'un appel à l'action constructif pour travailler ensemble afin de faire de la participation des jeunes une réalité[4].

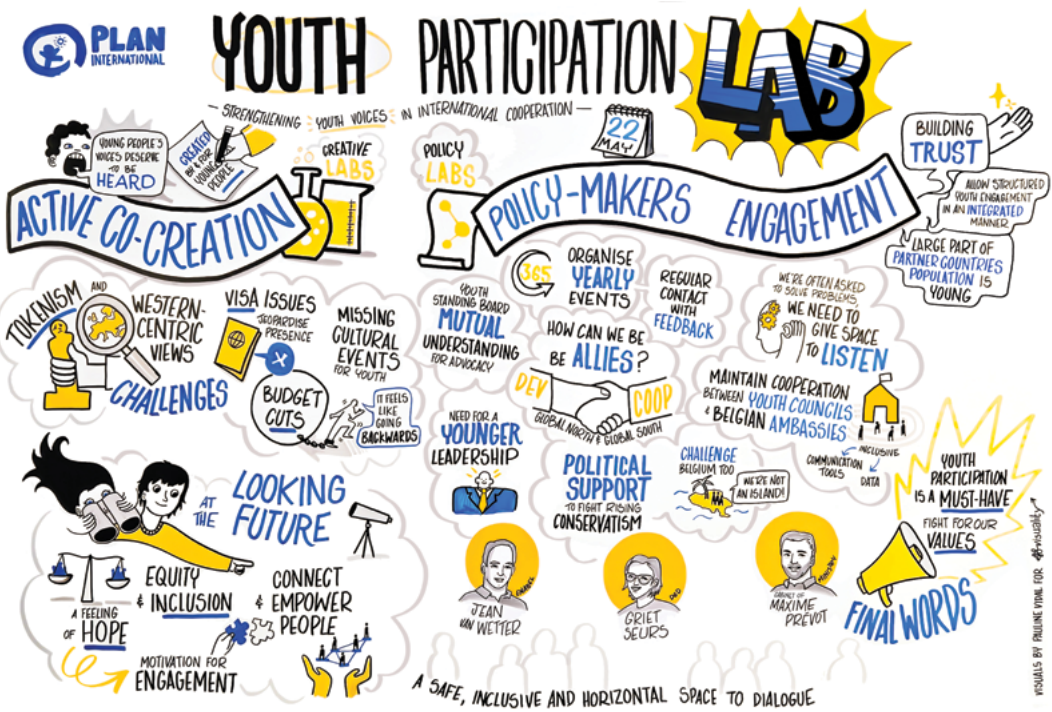
---

[1] Le terme « jeunesse » est considéré comme une catégorie flexible, reconnaissant que les définitions de l'âge varient selon les contextes. L'ONU utilise la tranche d'âge 15-24 ans à des fins statistiques, tandis qu'Enabel utilise généralement la tranche 15-35 ans, en adaptant cette fourchette aux objectifs de ses programmes. Les jeunes ne constituent pas un groupe homogène, car leurs expériences et leurs opportunités sont façonnées par des facteurs tels que le genre, l'âge, le statut socio-économique, le handicap, la situation géographique et l'accès au numérique.

[2] Youth Participation Lab 2026

[3] Youth Sounding Board – Jeunes & politique BeGlobal

[4] Il existe déjà de nombreuses lignes directrices précieuses sur la participation significative des jeunes (dans la coopération internationale). Voir, par exemple la boîte à outils du ministère néerlandais des Affaires étrangères, qui propose des approches concrètes pour dépasser la diversité de façade et impliquer les jeunes des pays partenaires en tant que partenaires à part entière dans la diplomatie et la coopération au développement.



« En tant que jeunes, nous sommes venu·es ici pour faire entendre nos voix et nous assurer qu'elles soient prises en compte. Il ne suffit pas de simplement nous écouter. Nos voix doivent également déboucher sur des actions concrètes. Nous ne voulons pas de promesses qui finissent par ne pas être tenues. »



Tacko
20 ans, participante à l'EmpowerXChange et jeune engagée avec Plan International Sénégal

Le défi :
plus qu'une place à la table des négociations

La politique belge de coopération au développement[5] reconnaît les jeunes comme des **catalyseurs clés du développement durable**. En effet, la génération de jeunes la plus nombreuse au monde[6] recèle un immense potentiel pour mener une transformation sociale et économique. Il est donc essentiel d'investir dans leurs compétences, leur *leadership* et leur capacité d'innovation. Cela permet aux jeunes de jouer un rôle clé dans la réalisation des priorités de la Belgique, notamment en matière **de stabilité, de santé et de lutte contre la crise climatique**.

Pourtant, cette reconnaissance ne se traduit pas nécessairement par une influence réelle. Les jeunes sont certes invité·es à s'exprimer, mais on ne leur offre pas toujours de réelles opportunités de peser sur les décisions. Trop souvent, la participation des jeunes reste ponctuelle, liée à des projets spécifiques ou limitée aux mêmes voix : elle devient alors un simple exercice de forme plutôt qu'un moyen concret d'influencer les politiques et les pratiques.

La demande :
passer de la consultation au partenariat

Nous appelons le ministre Maxime Prévot, la Direction générale Coopération Internationale (DG INT) et Enabel à **ne plus considérer les jeunes comme un groupe cible ou une voix à consulter, mais à les reconnaître comme des partenaires à part entière de la coopération internationale belge**.

En tant que partenaires, les jeunes apportent des expériences vécues, des connaissances de leurs réalités[7], des idées innovantes et des perspectives nouvelles qui constituent un atout pour la coopération internationale en la rendant plus efficace et plus équitable. Ils et elles comprennent les réalités auxquelles leur génération est confrontée, remettent en question le statu quo et contribuent à façonner un avenir plus durable et plus juste pour tous et toutes.

---

[5] Ministre Maxime Prévot | SPF Affaires étrangères - Commerce extérieur et Coopération au Développement

[6] Adolescent·e·s et jeunes d'aujourd'hui : autonomiser une population mondiale en pleine expansion | Fonds des Nations Unies pour la population

[7] Accroître les opportunités pour les jeunes de participer à la prise de décision en matière de coopération internationale belge peut également contribuer à l'ambition du ministre de faire progresser la localisation : Nos priorités pour l'aide humanitaire | SPF Affaires étrangères - Commerce extérieur et Coopération au Développement



Recommandations[8]

[8] Ces recommandations s'adressent à différents acteur·rices (Enabel, DG INT, Cabinet) et s'inscrivent dans divers contextes : certaines concernent la Belgique, d'autres les pays partenaires, et beaucoup s'appliquent aux deux.

Rendre la participation des jeunes

représentative



- **Assurer un maximum d'inclusivité**, au-delà des « voix habituelles » : impliquer de manière proactive les jeunes confronté·es à des obstacles supplémentaires à la participation. Il peut s'agir, par exemple, des filles et des jeunes femmes, des jeunes LGBTQI+, des jeunes en situation de handicap, des jeunes ayant un niveau de revenus ou d'éducation plus faible, des jeunes à mobilité réduite, des jeunes vivant en milieu rural, des jeunes issu·es de communautés marginalisées ou de peuples autochtones, des jeunes aidant·es, des jeunes qui ne sont pas membres d'une organisation ou qui n'ont pas de réseaux politiques, ainsi que d'autres groupes actuellement sous-représentés.
- **Réaliser un état des lieux avant d'entrer en action :** recenser les organisations de jeunesse existantes, les réseaux informels, les initiatives locales et les mécanismes de participation en Belgique et dans les pays partenaires. Veiller à s'appuyer sur ces structures existantes plutôt que d'en créer des parallèles
- **Travailler avec des « points d'entrée » de confiance :** les centres communautaires, les associations culturelles et sportives, les réseaux de jeunes issu·es de la diaspora et l'immigration, les ONG locales et d'autres acteur·rices de terrain peuvent aider à atteindre les jeunes qui ne sont pas en lien avec les structures de participation formelles.
- **Investir dans des organisations relais :** soutenir les organisations capables d'atteindre les jeunes exclu·es, de créer des espaces de participation sûrs et accessibles, et de relier les points de vue des jeunes aux processus institutionnels.
- **Supprimer les obstacles à la participation :** apporter un soutien adapté en matière de langue, d'accessibilité, de transport, d'accès au numérique, d'horaires et de rémunération.



« Des points de vue et des expériences de vie différents sont essentiels pour que la coopération internationale reflète véritablement les réalités de [celles et] ceux qui sont les plus concerné·es. » *

Maxime Prévot

ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la Coopération au développement

* Extrait d'un message vidéo partagé lors du Youth Participation Lab.

Donner tout son sens

à la participation des jeunes



- **Impliquer les jeunes dès le début et tout au long du cycle des politiques et des programmes**, y compris lors de la conception, de la mise en œuvre, du financement, du suivi et de l'évaluation.
- **Adapter la participation au contexte :** il n'existe pas de modèle unique. Dans les pays partenaires, la participation doit refléter les réalités, notamment en matière de technologie, langue, culture, conditions de travail et risques politiques ou sécuritaires. Lorsque la participation en présentiel est difficile, recourir à des formats flexibles tels que les contributions écrites, les vidéos, les messages vocaux ou d'autres approches, adaptées au contexte.
- **Créer des espaces sûrs et propices à un dialogue franc et critique**, où les jeunes peuvent exprimer des opinions critiques, remettre en question les institutions, proposer de nouvelles idées ou soulever des questions souvent négligées ou absentes des débats politiques. La participation ne doit pas se limiter à l'écoute d'opinions qui s'alignent sur les perspectives institutionnelles ou les priorités actuelles de la coopération internationale belge.
- **Investir dans le renforcement des capacités et l'autonomisation :** les jeunes doivent avoir accès aux informations, à la formation et au soutien dont ils et elles ont besoin pour participer sur un pied d'égalité. Cela implique également de renforcer l'accès à l'information et à l'éducation à la citoyenneté mondiale afin que les jeunes puissent aborder de manière critique les enjeux mondiaux, comprendre le rôle de la Belgique dans le monde et demander des comptes aux décideurs et décideuses[9].
- Pour les organisations dirigées par des jeunes, un partenariat constructif nécessite également des **procédures de financement et administratives plus simples et plus souples**, en particulier pour les initiatives de petite taille, informelles ou communautaires.
- **Intégrer le feedback (ou boucle de rétroaction) :** les institutions doivent communiquer clairement sur la manière dont les contributions des jeunes ont été utilisées, quelles recommandations ont été adoptées ou rejetées, et pourquoi.

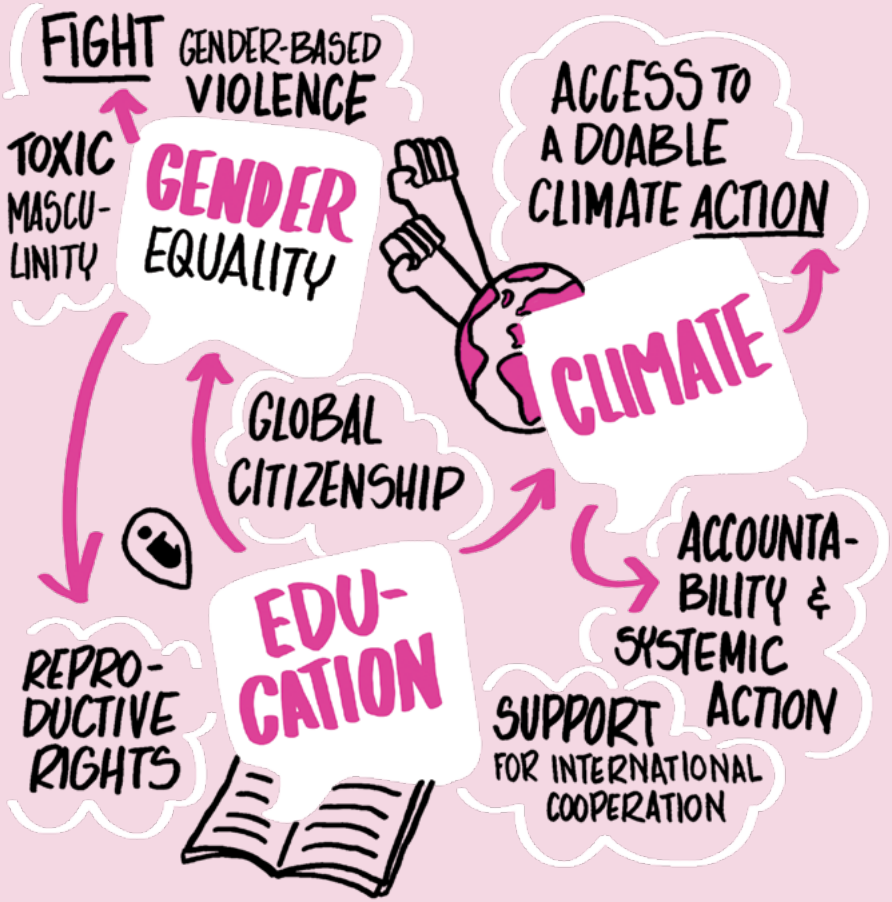
« Les décideur·euses politiques doivent être prêt·es à prendre des risques, nous écouter, nous faire confiance et nous donner l'espace nécessaire pour nous exprimer. »



Victor
26 ans, membre du Youth Sounding Board d'Enabel

[9] Note stratégique Education à la citoyenneté mondiale en Belgique (2024)

Les enjeux de la coopération internationale auxquels les jeunes **veulent contribuer**



- **Changement climatique** et justice climatique ;
- **Égalité de genre**, santé et droits sexuels et reproductifs et inclusion ;
- **L'éducation** et l'accès aux services de base ;
- **Emploi** et inclusion économique ;
- **Migration** et mobilité des jeunes ;
- **Digitalisation**, innovation, droits et sécurité numérique ;
- **Santé mentale** et bien-être ;
- **Le dialogue intergénérationnel** comme démarche décisionnelle.

« Nous voulons montrer que les jeunes sont profondément attachés à la solidarité internationale, aux droits humains, au multilatéralisme et à la justice mondiale, et que la coopération internationale belge doit continuer à refléter ces valeurs. »



Erika
20 ans, membre du Forum des Jeunes

Des recommandations à l'action : comment mettre en pratique la participation des jeunes ?

Renforcer la participation des jeunes ne peut pas reposer sur un seul projet ou une consultation ponctuelle. Elle nécessite un engagement politique à long terme, des ressources dédiées et des mécanismes solidement étayés, élaborés en collaboration avec les jeunes et suffisamment souples pour répondre à leurs réalités.

Mais surtout, cela prend du temps : la participation des jeunes est un processus, et non un résultat ponctuel.



1 Élaborer une stratégie globale, et dotée de ressources suffisantes, en matière de participation des jeunes pour la coopération internationale belge

Élaborer une stratégie globale de participation des jeunes pour la coopération internationale belge, avec des responsabilités, des ressources et une obligation de rendre compte clairement définies.

Cette stratégie devrait inclure :

- L'intégration de la participation des jeunes dans l'ensemble des politiques et des programmes, en veillant à ce qu'elle soit prise en compte dans un large éventail de domaines, plutôt que d'être traitée comme une question isolée.
- Un financement spécifique et accessible pour la participation des jeunes, comprenant une part minimale fixe du budget global de la coopération destinée aux initiatives menées par des jeunes et conçues en collaboration avec eux et elles.
- Mettre à disposition un financement à long terme et flexible pour les organisations[10] et les mouvements dirigés par des jeunes ainsi que pour les organisations relais, et simplifier les exigences en matière de financement et d'administration pour les initiatives de jeunes de plus petite envergure et moins formelles.
- Soutenir l'innovation menée par les jeunes, en reconnaissant ces dernier·ères comme des innovateur·rices et en leur offrant l'espace et les ressources nécessaires pour développer, tester et déployer à plus grande échelle leurs propres solutions.
- Investir dans l'autonomisation des jeunes, en les aidant à acquérir les connaissances, les compétences, l'agence, les réseaux et les opportunités dont ils ont besoin pour développer leur *leadership*.
- Mettre en place un point de contact dédié à la participation des jeunes au sein du Service public fédéral des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la Coopération au développement afin de coordonner la mise en œuvre et de servir de point de contact direct pour les jeunes et les organisations dirigées par des jeunes.
- Mettre en place un cadre de responsabilité clair pour suivre, évaluer et rendre compte des progrès réalisés.

[10] Les organisations dirigées par des jeunes jouent un rôle important dans le renforcement de l'espace civique et de la participation démocratique. Un soutien financier à long terme et flexible est particulièrement important dans des contextes marqués par un rétrécissement de l'espace civique et par la montée en puissance de mouvements anti-droits et anti-genre, qui peuvent affecter de manière disproportionnée les jeunes et les organisations dirigées par des jeunes. Voir « Future-Proofing : The Professionalization of an Anti-Rights Youth Generation » – Ipas

2 Mettre en place un dialogue régulier entre les jeunes et les décideur·euses

Mettre en place un dialogue récurrent entre les jeunes, les organisations dirigées par des jeunes, le ministre et le cabinet des Affaires étrangères et de la Coopération au développement, la DG INT et Enabel.

Ce dialogue devrait :

- Être co-créé et préparé avec les jeunes et les organisations dirigées par des jeunes
- Rassembler les voix de la diversité de la jeunesse belge et des pays partenaires.
- S'inscrire dans des processus concrets d'élaboration des politiques et de prise de décision, notamment les cycles politiques et budgétaires, les évaluations ainsi que des grandes conférences et des processus internationaux, tels que la Conférence des Parties (COP) et la Commission de la condition de la femme (CSW).
- S'accompagner d'une appropriation et d'une responsabilité institutionnelles claires quant à l'organisation et à la participation au dialogue.
- Prévoir un suivi transparent et la publication de rapports publics sur les recommandations et les décisions.

3 Impliquer, renforcer et diversifier les mécanismes existants de participation des jeunes

S'appuyer sur les structures existantes de consultation et représentation des jeunes[11], plutôt que de créer des mécanismes ou espaces parallèles.

Cela devrait inclure :

- Reconnaître les organisations de jeunes comme des partenaires et solliciter et utiliser de manière proactive leurs contributions dans l'élaboration des politiques et la prise de décision.
- Soutenir les organisations de jeunes afin d'élargir la participation et d'atteindre des jeunes plus diversifié·es et sous-représenté·es.
- Réévaluer et adapter régulièrement les méthodes de travail avec les mécanismes existants, en mettant l'accent sur l'amélioration continue de la qualité et de l'impact du dialogue.

[11] Par exemple, le Youth Sounding Board d'Enabel, les représentant·es des jeunes auprès de l'UE et de l'ONU rattaché·es au Forum des Jeunes et au Vlaamse Jeugdraad, le comité consultatif des jeunes de Plan International Belgique, etc.

4 Créer et/ou renforcer les moyens permettant aux jeunes des pays partenaires de faire entendre leur voix

Veiller à ce que les jeunes des pays partenaires, en particulier ceux et celles concerné·es par les programmes financés par la DG INT, puissent influencer non seulement les programmes ou projets individuels auxquels ils et elles participent, mais aussi la politique et la programmation belges au sens large.

Cela inclut :

- Renforcer les écosystèmes locaux de participation des jeunes dans les pays partenaires, en soutenant les organisations, réseaux et initiatives existants dirigés par des jeunes par l'intermédiaire des ambassades, d'Enabel, de la société civile et d'autres partenaires.
- Charger les ambassades belges de faciliter un dialogue régulier avec les jeunes et les organisations dirigées par des jeunes, ou de mettre en place des Youth Sounding Boards au niveau local, le cas échéant[12].
- Encourager les ONG belges chargées de la mise en œuvre à tester et déployer à plus grande échelle des méthodologies innovantes de participation permettant aux enfants et aux jeunes de contribuer de manière significative tout au long du cycle du programme.
- Créer des espaces réguliers permettant à la DG INT, à Enabel et aux ONG belges d'échanger directement avec les jeunes participant aux programmes financés par la DG INT sur les priorités politiques ou l'apprentissage des programmes.
- Favoriser les échanges entre les jeunes de Belgique et des pays partenaires, en créant des opportunités d'apprentissage mutuel et discussions.

[12] On peut citer, par exemple, les comités consultatifs de jeunes (Youth Advisory Committees) travaillant avec les ambassades néerlandaises à travers le monde, ainsi que le nombre croissant de délégations de l'UE qui ont mis en place des groupes de réflexion nationaux de jeunes ou d'autres structures consultatives de jeunes adaptées aux contextes locaux.



Cette publication est portée par des jeunes portée par des jeunes, élaborée en étroite collaboration avec des jeunes du Vlaamse Jeugdraad, du Forum des Jeunes, du Comité consultatif des jeunes de Plan International Belgique et du Youth Sounding Board d'Enabel.

Sa réalisation a bénéficié du soutien de Plan International Belgique et de BeGlobal, le programme d'Enabel dédié à la jeunesse et la citoyenneté mondiale.

Belgique
partenaire du développement

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de la Direction générale de la Coopération Internationale (DG INT). Son contenu relève de la seule responsabilité de Plan International Belgique et ne reflète pas nécessairement les opinions de la DG INT ni du gouvernement belge.

PLAN INTERNATIONAL
Pour que chaque fille soit libre

Textes : © Plan International Belgique, en collaboration avec Enabel
Photos : © Plan International Belgique
Éditrice responsable : Evelyne Van Cleven, Plan International Belgique
planinternational.be | info@planinternational.be